

### **Isolement des cas possibles et confirmés :**

L'isolement est une mesure de gestion appliquée aux cas possibles (dans l'attente de la confirmation par test RT-PCR ou antigénique) et confirmés. Elle est prise par les autorités sanitaires. La durée de l'isolement est de :

- **7 jours pleins** à partir de la date de début des symptômes. En cas de fièvre au 7ème jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes ;
- **7 jours pleins** à partir du jour du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques

S'agissant des élèves de maternelle symptomatiques (cas possible), non testés, ils font l'objet d'une éviction de **7 jours jusqu'à l'arrêt des signes** (NB : les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19). **Une éviction supplémentaire de 48 heures** après la disparition de la fièvre est recommandée.

S'agissant des élèves testés positifs (cas confirmés), ils font l'objet d'une éviction de **7 jours après la date de début des signes** si l'élève était symptomatique ou après la date du prélèvement positif si l'élève était asymptomatique. **Une éviction supplémentaire de 48 heures** après la disparition de la fièvre est recommandée. Le retour des cas confirmés après la période d'isolement n'est pas conditionné par la réalisation d'un test PCR ou antigénique.

### **Pour les enfants contacts à risque**

Pour les élèves de maternelle contacts à risque, le retour à l'école peut se faire **au bout de 7 jours** sans qu'un test ne soit réalisé et en l'absence de fièvre.

Pour les élèves de l'école élémentaire et pour les élèves du second degré, le retour à l'école doit se faire après obtention d'un résultat de test négatif réalisé **au bout de 7 jours**. En l'absence de test chez les élèves à compter du CP et les personnels, la quarantaine est **prolongée jusqu'à 14 jours**.

### **Si une personne est identifiée comme porteuse de la variant sud-africaine ou brésilienne**

Pour les cas confirmés porteurs d'une de ces deux variantes, la durée d'isolement est portée à **10 jours et un test de sortie d'isolement doit être systématiquement réalisé**. La levée de l'isolement est alors conditionnée à l'obtention d'un résultat de test négatif (et en l'absence de fièvre depuis plus de 48h pour les personnes symptomatiques). **Si le test revient positif, l'isolement est prolongé de 7 jours après ce résultat** (dans ce cas, un test à J17 n'est pas nécessaire).